

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No: R-4119-2020

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

*Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement et de modification des
Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à
compter du 1^{er} octobre 2020;*

ÉNERGIR, s.e.c.
Demanderesse

- ET -

OPTION CONSOMMATEURS
Intéressée

DEMANDE D'INTERVENTION D'OPTION CONSOMMATEURS

**AU SOUTIEN DE SA DEMANDE, OPTION CONSOMMATEURS EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:**

I. PRÉSENTATION DE LA DEMANDERESSE ET DE SON INTÉRÊT

1. Option consommateurs (« OC ») a été constituée en 1983. Elle a succédé à l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal qui existait depuis 1967. Elle est une association coopérative de défense et de promotion des droits des consommateurs à l'échelle nationale.
2. OC s'intéresse activement aux questions reliées à la facture énergétique. À cet effet, elle intervient régulièrement auprès des distributeurs d'énergie pour faciliter la conclusion d'ententes relatives au règlement de comptes en souffrance de clients. Elle offre aussi un service d'aide et de support technique aux consommateurs qui désirent loger une plainte auprès des entreprises de services publiques.
3. Elle a géré différents projets d'intervention en efficacité énergétique auprès des ménages à faible revenu de 1996 à 2015.
4. Depuis décembre 1997, elle est intervenue fréquemment auprès de la Régie de l'énergie (« Régie ») dans le cadre des audiences concernant des demandes de modification de tarifs et d'approbation de plans et programmes en efficacité énergétique et ses interventions furent jugées utiles et pertinentes.

5. Sa place d’affaires ainsi que ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : Option consommateurs
50, rue Ste-Catherine Ouest, Bureau 440
Montréal (Québec), H2X 3V4

Téléphone : 514-598-7288

II. COMMUNICATIONS

6. OC demande que toute communication avec elle en rapport avec le présent dossier soit acheminée à son procureur et ses analystes :

Me Éric David
Municonseil Avocats inc.
800, Square-Victoria, bureau 720
Montréal (Québec) H4Z 1A1

Téléphone : 514-954-0440, poste 112
Télécopieur : 514-954-4495
Courriel : emd@municonseil.com

Jules Bélanger
Option consommateurs
50, rue Ste-Catherine Ouest, Bureau 440
Montréal (Québec), H2X 3V4

Téléphone : 514-598-7288 poste 226
Courriel : jbelanger@option-consommateurs.org

Pascal Cormier
Pascal Cormier Économiste en Énergie (PCEE)
4299, avenue de Lorimier
Montréal (Québec), H2H 2A9

Téléphone : 514-909-8238
Courriel : mr.pascal.cormier@gmail.com

III. MOTIFS À L’APPUI DE L’INTERVENTION

7. À titre d’organisme voué à la défense des intérêts des consommateurs résidentiels, OC possède un intérêt général en matière de tarification et de réglementation de l’énergie.

8. Au fil des ans et afin de défendre les intérêts des consommateurs résidentiels, Option consommateurs est intervenue régulièrement devant la Régie de l’énergie. Elle a entre autres participé aux dossiers suivants d’Énergir (« le Distributeur ») : R-3523-2003, R-3596-2006, R-3599-2006, R-3630-2007, R-3662-2008, R-3690-2009, R-3693-2009, R-3720-2010, R-3752-2011, R-3809-2012, R-3837-2013, R-3867-2013, R-3970-2016 et R-4018-2017.

9. La demande d’approbation du plan d’approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d’Énergir affectera vraisemblablement le tarif payé par les consommateurs résidentiels dont OC représente les intérêts. En outre, OC souhaite s’assurer d’une sécurité d’approvisionnement adéquate en minimisant les coûts d’approvisionnement pour les consommateurs.
10. Par son intervention dans le présent dossier, OC souhaite représenter et promouvoir les intérêts des consommateurs résidentiels.

IV. SUJETS D’INTERVENTION ET CONCLUSIONS RECHERCHÉES

11. Après avoir fait une analyse préliminaire de la preuve au dossier, OC consigne la liste des sujets sur lesquels elle entend intervenir dans le formulaire joint à la présente demande d’intervention et ce conformément aux directives émises par la Régie dans sa lettre du 22 janvier 2020.
12. De manière générale, OC est particulièrement préoccupée par les répercussions potentielles de la crise économique provoquée par la pandémie sur le plan d’approvisionnement et ses conséquences pour la clientèle résidentielle.
13. Plus précisément, OC entend intervenir sur les sujets suivants :
 - i. Les impacts de la crise économique actuelle sur le plan d’approvisionnement gazier pour l’horizon 2021-2024;
 - ii. La prévision d’approvisionnement et de distribution de gaz naturel renouvelable;
 - iii. La redondance de l’usine LSR;
 - iv. La hausse des revenus requis en transport;
 - v. Les répercussions de la crise économique sur le service à la clientèle et les procédures de recouvrement du Distributeur ainsi que les conditions d’accès aux trop-perçus.
14. Finalement, OC se réserve également la possibilité de formuler des recommandations sur d’autres enjeux qui pourraient s’avérer d’intérêt pour la clientèle résidentielle lors du traitement du dossier.

V. PARTICIPATION

15. De manière générale, OC entend déposer des demandes de renseignements afin d’obtenir des précisions et approfondir sa compréhension de la preuve de la demanderesse. Elle verra à déposer un mémoire; elle pourrait procéder à des contre-interrogatoires si cela lui apparaît nécessaire et présentera une argumentation finale qui précisera les conclusions qu’elle recherche dans le présent dossier.

Représentation

16. OC a retenu les services de Me Éric David de la firme Municonseil Avocats inc. pour la représenter dans la présente instance.
17. Jules Bélanger, économiste chez OC, et Pascal Cormier, économiste, agiront à titre d’analystes.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE :

R-4119-2020 – Demande d’approbation du plan d’approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d’Énergir, s.e.c., à compter du 1er octobre 2020
Demande d’intervention d’Option consommateurs

ACCUEILLIR la présente demande d’intervention;

ACCORDER le statut d’intervenante à Option consommateurs.

Montréal, le 19 mai 2020

MUNICONSEIL AVOCATS INC.
Procureurs d’Option consommateurs